

COMMUNE D'ES

Envoyé en préfecture le 16/01/2025

Reçu en préfecture le 16/01/2025

Publié le 17/01/19025 ID: 059-215902073-20250116-D 2025 05-AU

Département

Arrondissement de Canton d'Anzin

DECISION N° DF/RK/2025/05

prise en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales



OBJET: ATTRIBUTION MARCHE « TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE PLURI-**DISCIPLINAIRE - ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE »**

Le Maire d'ESCAUTPONT;

VU l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le 4ème alinéa ;

VU la délibération N° 17-2024-DF-RK du Conseil Municipal en date du 22 Mars 2024 donnant délégation à Monsieur le Maire, et pour le reste de la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la nécessité de conclure un marché pour missionner un bureau d'études qui aura la charge d'élaborer le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), afin de publier un Apple d'Offres pour la souscription d'une Assurance Dommage Ouvrage dans le cadre de la construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire.

VU la lettre de consultation concernant le marché « « TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE - ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE », transmise, le 14 décembre 2024, par mail aux Bureaux d'études suivants :

- ARIMA CONSULTANTS GRAND OUEST à TREGEUX (COTES D'ARMOR).
- BACS à VIEUX CONDE (NORD)

VU le Rapport d'Analyse des Offres;

CONSIDERANT que les DEUX (2) bureaux d'études ont remis une offre dans les délais, à savoir :

- 1. ARIMA CONSULTANTS GRAND OUEST à TREGEUX (COTES D'ARMOR).
- 2. BACS à VIEUX CONDE (NORD).

CONSIDERANT que les offres sont conformes aux exigences du cahier des charges de ce marché et que leurs prix apparaissent conformes à ce type de prestations.

DECIDE

Le bureau d'études suivant est retenu, aux conditions financières citées ci-dessous, pour élaborer le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) dans le cadre du marché concernant la souscription d'une Assurance Dommage Ouvrage pour la construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire.

NOM DE LA SOCIETE RETENUE	MONTANT HT	MONTANT TTC
ARIMA CONSULTANTS GRAND OUEST	2 000,00 €	2 400,00 €







Envoyé en préfecture le 16/01/2025

Reçu en préfecture le 16/01/2025

Publié le

ID: 059-215902073-20250116-D_2025_05-AU

Article 2: La présente décision sera rendue compte à l'Assemblée délibérante, lors de sa prochaine réunion, de la passation de ce marché, dont les crédits suffisants sont inscrits au budget communal.

<u>Article 3 :</u> Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera remise au comptable du trésor public

Publié le

Fait à ESCAUTPONT, le





